

le 9 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014

2014 DDEES 1050 Subvention (25.000 euros) et convention avec l'association Designer's Days.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511 – 1 et suivants ;

Vu le projet en délibération, en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose la signature d'une convention et l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Designer's Days ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association Designer's Days, domiciliée 12, rue de Saint-Sabin à Paris 11e pour l'organisation de la manifestation des Designer's Days.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 25.000 euros est attribuée à l'association Designer's Days (Dossier 2014_04743, n° SIMPA : 17760).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée Rubrique 90, Chapitre 65, Article 6574, Ligne P004 (VF 55003), du Budget de Fonctionnement de la Ville de Paris exercice 2014.